

## 55<sup>ème</sup> Session Ordinaire du Conseil d'Administration de la Banque Centrale de la République de Guinée

Le vendredi 28 mars 2025, s'est tenue la 55<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration de la BCRG, sous la conduite de Dr Karamo KABA, Président dudit conseil.

Cette réunion du Conseil d'Administration (CA) a été consacrée, entre autres, aux examens et adoptions du projet d'ordre du jour, du Procès-verbal de la 54<sup>ème</sup> session ordinaire du 17 janvier 2025 dudit Conseil, de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2022 et à l'information des administrateurs sur la Cité BCRG de Kéitayah.

En introduction, le Président du Conseil a remercié les membres pour leur présence. En effet, Dr Karamo KABA a fait un bref exposé sur la situation économique, notamment la décision prise lors de la dernière session du Comité de Politique Monétaire, du 14 mars 2025, de baisser de 50 points de base le taux directeur et le coefficient des réserves obligatoires, pour les porter respectivement à 10,25 % et 12,25 %. Aux membres du Conseil, il a expliqué les raisons objectives de cette démarche et les attentes des Autorités Monétaires en termes de création et de soutien à la croissance économique et d'amélioration de la liquidité bancaire. En outre, il a porté à la connaissance des Administrateurs, les dernières décisions des Autorités de la BCRG visant à améliorer les conditions de vie et de travail des employés de l'Institution.

Invités pour l'occasion, la Directrice Générale des Finances et de l'Informatique et le Directeur Général de l'Administration et des Services Juridiques ont tour à tour pris la parole. La première pour présenter la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2022 de la BCRG et le second sur l'état des lieux de la Cité BCRG de Kéitayah.

**S'agissant de l'affectation du résultat de l'exercice 2022 :** la Directrice Générale des Finances et de l'Informatique a indiqué, dans sa présentation, qu'à l'issue de l'exercice 2022, la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a réalisé un résultat net de GNF 417 198 272 556.

Suivant l'article 85 de la loi portant statut de la BCRG, poursuivra-t-elle, : *« Le résultat à affecter est déterminé en déduisant du résultat de l'exercice le montant total des plus-values latentes de réévaluation des postes du bilan pour les affecter à la réserve de réévaluation et en déduisant de celles-ci, le montant des plus-values latentes de réévaluation au titre des exercices antérieurs et réalisées au courant de l'exercice pour les réaffecter au bénéfice à distribuer. Le résultat ainsi déterminé, majoré ou diminué selon le cas, du report des résultats de l'exercice précédent, est affecté par le Conseil d'Administration ».*

Après analyse des performances financières et des besoins futurs de l'institution, le Conseil d'Administration a décidé d'affecter ce montant sur la dotation aux réserves légales.

**S'agissant de l'état des lieux de la cité BCRG de Kéitayah :** Le Directeur Général de l'Administration et des Services Juridiques a fait un exposé sur l'état actuel de la situation de la Cité. A cet effet, il indiquera, à l'intention des Administrateurs qu'à date, les travaux des 105 logements ont été finalisés. Il poursuivra en présentant la typologie des logements construits à savoir : 17

villas duplex, 12 villas basses, 8 appartements grand standing, 40 appartements moyen standing, 24 appartements économiques et 4 appartements jumeaux. A date, les différents logements ont été finalisés et les conditions réunies pour son habitation. Les Autorités ont indiqué qu'une date sera fixée très prochainement pour l'inauguration de ladite cité.

Le Gouverneur de la BCRG, Dr Karamo KABA, indiquera que la Cité BCRG n'est pas seulement un ensemble de logements, mais un véritable projet social et institutionnel. L'investissement des Autorités de l'Institution Monétaire pour sa finalisation reflète leur engagement pour le bien-être de son personnel.

Tour à tour, des questions d'éclaircissements et de compréhension ont été posées par les administrateurs sur les différents points inscrits à l'ordre du jour, auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

A l'issue des différents échanges, après avoir pris bonne note des informations sur la Cité BCRG, le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents :

- Le Procès-verbal de la 54<sup>ème</sup> session ordinaire du 17 janvier 2025 ; et
- L'affectation du résultat de l'exercice 2022 sur la dotation aux réserves légales.

Le Conseil d'Administration

#### Contact presse

##### **BCRG**

Moussa MANSARE

Responsable de la Cellule de Communication

Tél : (+224) 628 03 88 35 - [moussa.mansare@bcrg-guinee.org](mailto:moussa.mansare@bcrg-guinee.org)

**À PROPOS DE LA BCRG :** *La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une institution qui œuvre à la définition et à la conduite de la politique monétaire du pays. Dans la consolidation de l'économie et le maintien de la stabilité des prix, la BCRG opère de façon autonome, et apporte ainsi son soutien à la politique économique du Gouvernement de la République de Guinée en vue d'une croissance économique saine et durable.*